

DEP 54+55+57 TAR

Du 13 mai 2023 au 14 mai 2023

Edité le 7 mai 2023 à 15:18 - page 1 -

HORAIRES DE TIRAssociation : 1257015 **S.T.S. DIEUZE**

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.

- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

830	Pistolet / Revolver	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82563880	DIDOT Christian	S2 73 P+G	samedi 13 mai 2023 à 11:00	
00970274	FICKINGER Eric	S3 73 P+G	samedi 13 mai 2023 à 11:00	
82625742	MULLER Édouard	S2 73 P+G	samedi 13 mai 2023 à 11:00	
831	Pistolet Vitesse Réglementaire	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82563880	DIDOT Christian	S2 87 VITESSE	samedi 13 mai 2023 à 10:00	
00970274	FICKINGER Eric	S3 87 VITESSE	samedi 13 mai 2023 à 10:00	
82625742	MULLER Édouard	S2 87 VITESSE	samedi 13 mai 2023 à 10:00	

-- Fin --